

Aarberg, en janvier 2025

Liste des frais de cours

Pour la budgétisation de votre perfectionnement (techno-diagnosticien/ne et maître), nous pouvons vous fournir les informations suivantes. Il s'agit des prix actuels, sous réserve de tous changements.

Examen professionnel (techno-diagnosticien/ne avec brevet fédéral)

Coûts de l'école professionnelle	FormaTec	Examen professionnel EP		
		Collaborateurs d'entreprises AM Suisse	Collaborateurs d'entreprises VSBM	Pour collaborateurs d'autres entreprises
Cours pratiques au Centre de formation d'Aarberg 65 (MMA/MAM) / 70 (MMC) jours de cours spécialisés à CHF 251.- / jour, CHF 330.- / jour, CHF 412.- / jour		CHF 16'315.- CHF 17'570.-	CHF 21'450.- CHF 23'100.-	CHF 26'780.- CHF 28'840.-
Frais d'examen pour l'examen professionnel		CHF 2'420.-	CHF 2'420.-	CHF 2'420.-
Cours pour maîtres d'apprentissage (formateurs en entreprise)		Coûts selon l'organisateur du cours		



Examen professionnel supérieur (maître avec diplôme fédéral)

Coûts de l'école professionnelle	Formation Romandie Paudex	Examen professionnel supérieur EPS		
		Collaborateurs d'entreprises AM Suisse	Collaborateurs d'entreprises VSBM	Pour collaborateurs d'autres entreprises
Module interdisciplinaire, 15 jours		CHF 4'980.-	CHF 6'612.-	CHF 8'265.-
Frais d'examen pour l'examen professionnel supérieur		CHF 1'720.-	CHF 1'720.-	CHF 1'720.-



(Tous les prix sont sans TVA et sous réserve de modification)

Contributions fédérales pour examen professionnel (50 % ou max. CHF 9'500.-)

Contributions fédérales pour examen professionnel supérieur (50 % ou max. CHF 10'500.-)

La promotion de la formation continue CPNM: Les partenaires sociaux de l'artisanat du métal soutiennent et encouragent la formation continue permanente. D'autres documents sur les initiatives de formation continue des partenaires sociaux peuvent être trouvés sous <https://www.cpnm.ch>

En plus des frais de cours directs, résultent encore les frais de déplacement, d'hébergement, de nourriture, de matériel et de perte de salaire, que vous devez estimer par vous-même.

A partir du 1^{er} janvier 2018, le financement des cours préparatoires est géré par la Confédération. Plus d'informations sur le site: <https://www.sbf.admin.ch/participants>

Ce document est considéré comme indicatif. Nous n'assumons aucune responsabilité pour l'exhaustivité, les changements de prix et les ajustements. De plus amples informations sont disponibles sur demande.